



APELL



The Association for the Protection of the Environment of Latourelle Lake

"Working together for our Members"

l'Association pour la protection de l'environnement du Lac Latourelle

"Travaillant ensemble pour nos membres"

www.apell.org

Volume 24.2

JULY, 2015

COMMENTS FROM THE PRESIDENT

I would like to take this opportunity to welcome all our members, and other residents and property owners on Lac Long, to another summer season. We will be posting this newsletter, items of general interest, as well as updates on current and past general meetings, and a bunch of other newsy stuff on our website so go check it out for yourself at www.Apell.org.

FIRE HAZARD SIGN.

The municipality has not yet posted the fire hazard sign it agreed to install last fall at the south entrance to the village, where the present "welcome to Blue Sea" sign is situated.

The standardized way in which Quebec alerts for fire hazard leads somewhat to confusion. It uses a dial method to portray increased levels of danger from low to extremely high, but does not support each level with a corresponding descriptive restriction. Accordingly, people may continue to have bonfires during very dry periods over the summer.

We ask that cottage owners act in a safe and responsible manner at all times. The SOPFEU does issue fire alerts from time to time on the radio and other media, and when they do these restrictions are enforceable by law. Even when the SOPFEU does not, please use common sense and take all necessary precautions to safeguard against unwanted fire spreading to your cottage, to those of neighbors, and to the area

COMMENTAIRES DU PRESIDENT.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à tous nos membres, et à tous les autres résidents du Lac Long pour une autre saison estivale. J'encourage tout le monde à accéder à notre site web sur une base régulière. Nous afficherons des éléments d'intérêt général, ainsi que des mises à jour de réunions générales passées, et un tas d'autres trucs retranscrites. Allez vérifier vous-même a www.Apell.org

PANNEAU DE SIGNALISATION DE RISQUE D'INCENDIE

La municipalité n'a pas encore installé le panneau de signalisation de risque d'incendie qu'elle avait accepté d'installer l'automne dernier à l'entrée sud du village où se trouve présentement le panneau <Bienvenue à Blue Sea>.

L'outil standardisé en vigueur au Québec pour informer des risques d'incendie peut porter à confusion. Cet outil consiste en un cadran dont l'aiguille affiche les niveaux croissants de risque d'incendie de faible à extrêmement élevé sans par ailleurs comporter pour chaque niveau de risque un descriptif de la restriction correspondante. Par conséquent, des personnes pourraient continuer à faire des feux de camp durant des périodes très sèches au cours de l'été.

Nous demandons aux propriétaires de chalets de se comporter de manière responsable et prudente en tout temps. La SOPFEU émet de temps à autre des avis de risque d'incendie à la radio locale et dans les journaux et les restrictions contenues dans ces avis sont exécutoires. Même en l'absence d'avis émis par la SOPFEU, veuillez faire preuve de bon sens et prenez toutes les précautions nécessaires pour vous prémunir contre les incendies involontaires pouvant se propager à votre chalet, à celui

generally. Windy dry spells are particularly dangerous.

If you are making a bonfire close to the shoreline, be aware that dissolved organic carbon and phosphorus is bad for the lake. We do not want this material leaching into the lake by proximity during rain periods. It is always best to have such fires in metal containers to prevent such leaching from occurring.

LIABILITY INSURANCE.

In keeping with recommendations of the Quebec government a few years ago, the municipality had agreed to cover the association's directors for liability insurance, however this has proven to be unlikely

It seems that municipalities, their Council, and their employees are covered for liability by a very specific insurance board. As such this company is not allowed by its mandate to cover any other but municipal employees, and therefore lake associations cannot be covered by municipal insurance policies or extensions of such.

Given that our association and its board of directors act strictly as an advisory forum, looking out strictly for the protection of the lake and its inhabitants, and that we do not, nor can we, pass or enforce any laws that govern environmental concerns or laws of the municipality or province, we cannot be held accountable for personal injury to visitors on the lake (boating accidents, fire, falls, etc.) or cottage owners on our lake. We do not make the decisions about the lake or the environment. Municipal, provincial, and/or federal bodies do so. All navigable waters in Canada are under the jurisdiction of the Federal Government.

The executive of the association has agreed that this association cannot afford to take out and pay for private liability insurance without knowing if the municipality would cover the costs. In any case, the risk of being liable for anything as individuals, or as an association, or as its Board of Directors is extremely low.

de vos voisins et au secteur environnant. Les périodes de temps sec avec vent sont particulièrement dangereuses. Si vous faites des feux de camp proches du bord de l'eau, soyez conscient que les rejets d'acide organique de carbone et de phosphore sont néfastes pour l'eau. Il ne faudrait pas que ces substances soient lessivés dans le lac lors de fortes pluies. Il est préférable de faire les feux de camp dans des foyers fermés en métal pour prévenir de tels risques de déversement.

ASSURANCE RESPONSABILITÉ

En accord avec les recommandations du gouvernement du Québec émises il y a quelques années, la municipalité avait accepté le principe d'inclure les administrateurs d'associations de lacs dans sa couverture d'assurance responsabilité. Malheureusement, ceci n'est pas si simple.

Il ressort que les municipalités, les membres du conseil municipal et les employés municipaux sont couverts sur le plan de la responsabilité par une instance spécifique en matière d'assurance. En outre cette instance n'est autorisée dans le cadre de son mandat qu'à couvrir les employés municipaux. De ce fait les administrateurs d'associations de lacs ne peuvent pas être couverts par les polices d'assurance municipales ou par des ajouts à celles-ci.

Étant donné que notre association et son conseil d'administration agissent strictement à titre d'aviseur conseil exerçant ce rôle strictement pour la protection du lac et des riverains et que nous n'avons pas le pouvoir ni la capacité d'adopter et/ou de mettre en application des règlements qui régissent les questions d'ordre environnemental ou des règlements municipaux et provinciaux, de ce fait nous ne pouvons pas être tenus responsables pour des dommages civils subis par des visiteurs sur le lac ou en bordure du lac (accidents en embarcations, incendies, glissement de terrain, etc.) ainsi que ceux subis par les propriétaires de chalet à notre lac. Nous n'avons pas l'autorité pour prendre des décisions en rapport au lac et à l'environnement. Les paliers gouvernementaux municipal, provincial et fédéral ont cette autorité. Toutes les eaux navigables au Canada sont placées sous la juridiction du gouvernement fédéral.

Les administrateurs ont convenu que notre association ne peut pas se permettre de souscrire et de payer pour une couverture d'assurance responsabilité auprès d'une compagnie privée sans savoir si la municipalité allait absorber ces frais. Quoiqu'il en soit, le risque d'être reconnu responsable à titre individuel, ou à titre d'association ou à titre de conseil d'administration est extrêmement faible.

A titre préventif, l'avocat qui siège sur le conseil d'administration a suggéré d'afficher un avis de dénégaration de responsabilité sur le site internet et dans les bulletins de l'association pour indiquer que l'information

As a preventive measure, our lawyer on the Board has suggested we post a disclaimer warning on our website and newsletters pointing out that the information provided is of an informative nature. This is being taken under advisement and you will probably see such a text appearing on our newsletters and website shortly.

PUBLIC ACCESS WORK.

Last year, the municipality agreed to fund an improvement of the public access area. The center island would be levelled to permit easier access for pontoon boats and larger craft to enter and exit the water. The excess material would be spread out where the existing parking area is to improve and expand it after many years of vegetation rendering it smaller. The concrete plates would be removed and replaced where necessary, and a few additional ones provided in a straight line outward from the shoreline, again for easier access and exit for everyone.

All required permits and permissions have been obtained, the funds have been budgeted, and work is scheduled to commence in mid-June, as far as the landscaping portion of the work. As far as the concrete plates are concerned, the work will be affected at the low water point of the summer season, traditionally near the end of August, so as to better facilitate the work to be carried out.

LAKE CLEAN-UP.

Every year since 1991, APELL has done a lake clean-up which has resulted in a relatively log-free lake. Our president has recently done a detailed inspection of the lake and reports that the amount of floaters (hazardous floating logs or debris) is very low and a lake clean-up is not warranted this year.

Also, with work beginning shortly at the public access, there will be no place to park the removed debris without hindering the work to be done there. We were also warned last year by the municipality that we are not allowed to leave the removed debris at the public access

fournie est simplement à titre informatif. Cet avis a été pris en compte et vous verrez qu'une mention à cet effet apparaîtra prochainement dans le site internet et les bulletins de l'association.

AIRE D'ACCÈS PUBLIC

L'an dernier la municipalité avait accepté de financer des travaux d'amélioration à l'aire d'accès public. L'espace qui forme un îlot au centre sera nivelé ce qui facilitera les manoeuvres d'entrée et de sortie de l'eau pour les pontons et les gros bateaux. Le matériel de remblais qui sera dégagé sera répandu là où se trouve présentement l'espace de stationnement de manière à améliorer et à agrandir celui-ci, lequel après plusieurs années d'envahissement par la végétation a perdu sa taille originale. Les plaques en béton existantes seront retirées et déplacées à un meilleur endroit et avec l'ajout de quelques plaques cela permettra de créer une ligne droite descendante vers le lac afin de faciliter d'avantage l'entrée et la sortie de l'eau pour les embarcations.

Tous les permis et les autorisations nécessaires ont été accordés, les fonds ont été alloués et il est prévu que les travaux commencent à la mi-juin en ce qui concerne l'aspect paysagement. Quant aux plaques de béton, les travaux se dérouleront au moment où le niveau d'eau durant la saison estivale sera le plus bas, soit à la fin du mois d'août, de façon à faciliter les travaux qui seront entrepris.

NETTOYAGE DU LAC

A chaque année depuis 1991, APELL a effectué le nettoyage du lac ce qui a pour effet qu'il y a relativement peu de billots flottants. Le président de l'association a récemment fait une inspection détaillée du lac et il a fait état que le nombre de billots flottants et de débris est minime. Il en découle que le nettoyage du lac n'est pas justifié cette année.

De plus avec le début des travaux à l'aire d'accès public, il n'y aura pas de place pour remiser les billots flottants et les débris qui seront retirés de l'eau sans gêner le travail qui devra être effectué à cet endroit. En outre la

for prolonged periods of time and that municipal workers are not there to do our removal efforts for us.

Every year, the clean-up is a problem. Although we all benefit from a safe lake free of debris and floating hazards, it is always the same handful of people who volunteer to do the work, who supply their own time and effort, and utilize their own equipment (boats), at their own costs to capture the logs, deliver them to the access, remove the debris from the lake (trucks and/or 4-wheelers), cut it up into manageable pieces (chainsaws) and park it around the island so as not to be in the way for boaters (trucks), and subsequently remove the debris from site (trailers).

Your president feels it is unfair to these few people that no one else adds to the volunteer pool each year.

MEMBERSHIP DRIVE.

Although our president canvased every single property owner on the lake last year and was very successful in increasing our membership rolls, it was a time consuming effort on his part. By simple math, if he spends only 15 minutes at each place, and there are approx. 90 places to visit, that represents a total of 1,350 minutes or 22.5 hours of work on his part. While he does not mind meeting the people, in fact enjoys it, a portion of this time could probably be spent enjoying the cottage life, as we all do.

To facilitate the canvassing effort this year, we are attaching an application form to this newsletter to be completed and sent back, along with your annual membership fee of \$20.00 per family. And, to encourage you to do so, we are proposing an additional incentive of a 2-year membership for \$35.00 per family. You may send the payment directly to the association by mail, at the address noted above, hand it in when you come to our spring general meeting, or our picnic, or give the application form to any director or to the president himself at his home at 10 ch. Lacasse.

municipalité nous a avertis l'année dernière que nous ne sommes pas autorisés à laisser sur l'aire d'accès public les débris retirés du lac pendant des périodes de temps prolongé et que les employés municipaux ne sont pas là pour nettoyer les lieux à notre place.

A chaque année le nettoyage du lac est problématique. Même si nous profitons tous d'un lac sans débris et sans nuisances flottantes, c'est toujours le même petit groupe de personnes qui se portent volontaires pour faire le travail et qui donnent leur temps et leur énergie, qui utilisent leur propre équipement (bateaux) pour saisir les billots, les tirer à l'aire d'accès public, sortir les débris du lac (à l'aide de camions et/ou VTT), couper les billots en morceaux (à l'aide de tronçonneuses), déplacer ces morceaux vers les côtés pour ne pas nuire aux plaisanciers et à leurs camions et ultimement transporter ces morceaux hors du site à l'aide de remorques.

Votre président croit que cela n'est pas juste pour ce petit groupe de bénévoles qu'aucune autre personne ne vienne renforcer à chaque année ce groupe de volontaires.

CAMPAGNE D'ADHÉSION

Bien que notre président ait fait une tournée exhaustive l'an dernier en sollicitant chacun des propriétaires autour du lac et que ses efforts pour accroître la liste de membres furent couronnés d'un grand succès, il n'en reste pas moins que cela exigea beaucoup de temps de sa part. En faisant un calcul rapide, si on prend pour acquis qu'il a passé 15 minutes avec chaque propriétaire et qu'il a effectué environ 90 visites, cela représente un total de 1,350 minutes ou 22.5 heures de travail de sa part. Bien qu'il aime rencontrer les gens et discuter avec eux, il aurait probablement souhaité utiliser une portion de ce temps pour apprécier la vie de chalet comme nous tous.

En vue de faciliter cette tâche cette année, nous joignons à ce bulletin un formulaire d'adhésion à compléter et à retourner avec le paiement de

Water clarity equipment.

Some years ago, this association undertook to monitor the clarity of our lake. A number of individuals volunteered to carry out the work over the summer months. They were provided with a monitoring device and asked to report back their findings. Somewhere along the way the practice was discontinued, but the equipment has never been returned to the association. We have now had to withdraw from the Voluntary Monitoring Committee of the Gatineau Valley Watershed due to our non-reporting of the clarity results. We ask all those volunteers who still have the monitoring devices to please return them to our association (the president's address is 10 ch. Lacasse) a.s.a.p. so that they may be re-distributed to other volunteers to continue the important task of monitoring the clarity of our lake.

WATER SAMPLING.

Last fall, we approached the municipality with a proposal to expand on our usual sampling of lake water. They asked us to inquire as to the nature of the tests, the quantity of each test to be taken, and the cost of each. We held discussions with the municipality's inspector, and with the MRC biologist who made several recommendations specific to our lake. In addition to the normal e-coli samplings, they recommended samplings for a) total trace phosphorus, b) dissolved organic carbon, and c) chlorophyll A. Given the size of the lake, it was recommended that 5 samplings around the lake be taken of each type.

Given that the water treatment plant in Gatineau only examines for e-coli, we had to find other government accredited laboratories in Quebec to take the other tests. We have passed on the results to the municipality, along with relevant costs, and are awaiting their response as to the extent of the testing we will be allowed to take and for which they will cover the costs. We will keep you informed. In any case, we will be proceeding with the normal e-coli tests in July, again taken by Gary O'Neil, who has volunteered to carry out the work again this summer, and for which we thank him.

vos frais d'adhésion annuelle au montant de \$20 par famille. Pour vous encourager à vous inscrire et à payer directement vos frais d'adhésion, nous vous offrons la possibilité de souscrire à une adhésion pour une durée de 2 ans au coût de \$35 par famille. Vous pouvez envoyer le paiement de vos frais d'adhésion par la poste à l'adresse ci-haut indiquée ou le remettre en personne quand vous viendrez à l'assemblée générale du printemps ou au pique-nique ou sinon remettre le formulaire d'adhésion à n'importe quel des administrateurs ou au président de l'association à son adresse personnelle, soit le 10, chemin Lacasse.

CLARTE DE L'EAU – EQUIPEMENT.

Il y a quelques années, cette association a entrepris de surveiller la clarté de notre lac. Un certain nombre de personnes se sont portés volontaires pour effectuer les travaux au cours des mois d'été. Ils ont été fournis avec un appareil de surveillance et a demandé de faire rapport de leurs conclusions. Quelque part le long du chemin la pratique a été abandonnée, mais l'équipement n'a jamais été retourné à l'association. Maintenant nous avons du se retirer du Comité de Surveillance volontaire des Eaux de la vallée de la Gatineau en raison de notre non-présentation de résultats sur la clarté des eaux de notre lac. Nous demandons à tous les bénévoles qui ont encore les dispositifs de surveillance de veuillez les retourner à notre association (l'adresse du président 10 ch. Lacasse) aussitôt possible afin qu'ils puissent être redistribués à d'autres bénévoles de poursuivre la tâche importante du contrôle de la clarté de notre lac.

TESTS D'EAU

L'automne dernier, nous avons proposé à la municipalité d'élargir l'éventail des tests que nous menons habituellement pour évaluer l'eau du lac. On nous a demandé de s'enquérir de la nature des tests ainsi que de la quantité et du coût de chaque test à réaliser. Nous avons consulté l'inspecteur municipal et avec l'aide du biologiste de la MRC nous avons présenté des recommandations adaptées aux conditions de notre lac. En plus des échantillons habituels pour l'e-coli, il a été recommandé des échantillons additionnels pour: a) évaluer la présence de phosphore total trace, b) évaluer la présence de carbone organique dissous, et c) évaluer la

These expanded tests will give us a better picture of the overall health of our lake, something which has not been previously carried out in the history of the existence of this association.

SNOWBIRDS BEWARE.

As a result of recent changes to U.S. estate tax laws, extended stays south could have financial implications for Canadians.

It has been a generally accepted rule in the past that if you stayed in the U.S. four months or less per year, you were exempted from U.S. tax laws. Under recent changes however, you might have to do some quick calculations to make a determination.

The somewhat complicated new formula to determine potential tax liability is as follows: The sum of all days spent in the U.S. during the current year PLUS 1/3 of all days spent in the U.S. during the previous year PLUS 1/6 of all days spent in the U.S. during the year before that.

If your score is 183 or greater, you may be required to pay U.S. taxes, unless you have filed a U.S. Form 8840 with the U.S. Internal Revenue Service, said form utilized to prove Canadian tax and residency responsibilities.

You should also now be ready to prove that you can sustain yourself during your extended stay by carrying copies of certain documents when you cross the border e.g., Canadian driver's license, credit card statements, tax assessment notices from CRA, bank and investment statements, homeowner documents (if applicable), travel and/or health insurance coverage documentation.

If you earn any income in the U.S., such as gambling and/or lottery earnings or rental income, as a non-resident the rules get even more complicated.

If in doubt consult with a U.S. tax expert so that you remain in the good graces of the IRS.

présence de chlorophylle A. Étant donné la dimension du lac, il a été recommandé de prendre 5 échantillons autour du lac pour chaque type de test.

Étant donné que le laboratoire d'analyse de l'eau à Gatineau a la capacité de détecter seulement l'e-coli, nous avons fait des recherches afin d'identifier d'autres laboratoires accrédités par le gouvernement du Québec pour effectuer les autres tests. Nous avons transmis l'information à la municipalité ainsi que les coûts afférents. Nous sommes en attente d'une réponse quant à l'éventail des tests que nous serons autorisés d'effectuer et quant aux coûts que la municipalité acceptera de couvrir. Nous vous tiendrons informés.

Ces nouveaux tests nous donneront un meilleur portrait de l'état de santé générale de notre lac, ce qui n'a jamais été entrepris auparavant depuis la création de notre association. Gary O'Neil, ancien administrateur, a généreusement accepté de prendre en juillet les échantillons d'eau. Nous vous communiquerons les résultats dès que ceux-ci seront disponibles.

CEUX QUI PASSENT L'HIVER AUX ÉTATS-UNIS: ATTENTION

Suite à de récents changements dans les lois américaines sur la taxation des propriétés, il ressort que des séjours prolongés dans le sud pourraient avoir des implications financières pour les Canadiens.

Dans le passé, la pratique voulait que si vous passiez quatre mois ou moins par année aux États-Unis, vous n'étiez pas assujettis aux lois fiscales américaines. Toutefois suite à de récents changements de la législation, il vous sera possiblement nécessaire de faire quelques calculs rapides pour établir votre statut.

La nouvelle formule quelque peu compliquée pour déterminer si vous êtes possiblement assujetti à l'impôt américain est la suivante:

La somme de tous les jours passés aux États-Unis durant l'année courante plus 1/3 de tous les jours passés aux États-Unis durant l'année précédente plus 1/6 de tous les jours passés aux États-Unis durant l'année avant celle-ci.

Si le total est de 183 ou plus élevé, vous pourriez être assujetti à payer de l'impôt aux États-Unis à moins que vous ne remplissiez le formulaire U.S. 8840 du U.S Internal Revenue Service lequel est utilisé pour faire état de vos liens de résidence et d'imposition au Canada.

Vous devriez aussi avoir en main des copies de documents prouvant votre capacité de supporter les frais de votre séjour prolongé quand vous traversez la frontière, i.e. permis de conduire canadien, états de compte de carte de crédit, avis de cotisation de l'Agence de Revenu du Canada, états de compte bancaire, documents de propriété, preuve d'assurance médicale ou d'assurance

FROM THE GOOD TO KNOW SECTION OF BLUE SEA NEWS.

Garbage pick-up is every Monday for garbage and every other Thursday for recycling, throughout the summer months.

Environment: There are new provincial regulations regarding the water intakes and the digging of wells on private property. Contact municipality for more details.

Camp fires on a shoreline: First, follow the SOPFEU instructions, then preferably have the fires in metal containers to retain the ashes, which are full of phosphorus and carbon residue and extremely polluting. We want to prevent these solvents from ending up in the water.

HYDRO GRID IMPROVEMENTS

Hydro Quebec foresees a demand increase for the next 15 years to its local hydro grid, so it plans to improve and expand it. The present line has a transmission capacity of 120 Kilovolts extending from Maniwaki to Low. It plans to reconstruct the line, to be transmitted on metal pylons, starting at the Paugan Dam in Low and extending to Déleage. As well, the existing sub-station in Gracefield, with a capacity of 69-25Kv will be replaced with a new structure with an increased capacity to 120-25 Kv. To join the new sub-station in Gracefield to the extended grid, a new 5 km. line will be built. Work will be done in 2 phases – the first from May to October 2017 and the remainder the following year, again from May to October, 2018. Total cost approx. \$150 million. We all dare to hope that this new improved grid will greatly reduce the regular and annoying power failures we all suffer with an alarming degree of regularity.

ANNUAL REPORT ON SHORELINE PROTECTION.

In accordance with the MRC Interim Control Bylaw 2009-206, establishing protective measures for surface waters, protection of shoreline and watershed on the territory of the MRC of the Gatineau Valley, Blue Sea's municipal inspector has provided us with a copy of his annual report presented to council and the MRC.

de voyage.

Si vous gagniez des revenus aux États-Unis tels que les jeux de hasard et la lotterie ou des revenus de location, à titre de non-résident les règlements deviennent plus compliqués

Dans le doute, il est sage de consulter un spécialiste de l'impôt aux États-Unis et cela en vue de rester dans les bonnes grâces du U.S. Internal Revenue Service.

CE QU'IL EST BON SE SAVOIR À PROPOS DES NOUVELLES DE BLUE SEA

Le ramassage des ordures ménagères se fait chaque lundi et le ramassage pour le recyclage a lieu chaque jeudi pendant les mois d'été.

Environnement: il y a de nouveaux règlements provinciaux concernant les prises d'eau dans le lac et le creusage des puits sur les propriétés privées. Prière contacter la municipalité pour plus d'information.

Feux de cap au bord de l'eau: d'abord suivre les avis de la SOPFEU, préférablement faire les feux dans des foyers fermés en métal pour éviter l'éparpillement des cendres qui contiennent des résidus très polluants de phosphore et d'acide organique de carbone. Nous voulons nous assurer que les rejets de ces résidus ne s'infiltrent pas dans le lac.

AMÉLIORATIONS AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Hydro-Quebec prévoit une croissance de la demande pour les 15 prochaines années à son réseau local d'électricité ce qui l'amène à faire des plans pour renforcer et étendre celui-ci. La ligne existante de distribution entre Low et Maniwaki a une capacité de transmission de 120 Kilovolts. Hydro-Québec prévoit reconstruire la ligne avec des pylônes en métal à partir du barrage Paugan à Low jusqu'à Déleage. De plus la sous-station existante à Gracefield qui a une capacité de de 69-25Kv sera remplacée par de nouvelles installations plus puissantes avec une capacité de 120-25 Kv. Pour relier la nouvelle sous-station de Gracefield au réseau, une nouvelle ligne de 5 kms sera construite. Ce projet sera réalisé en 2 phases - la première de mai à octobre 2017- et la seconde l'année suivante de mai à octobre 2018. Le coût total est estimé à \$150 millions. Nous osons tous croire que ce nouveau réseau amélioré va grandement réduire la fréquence des coupures d'électricité que nous avons tous à endurer.

RAPPORT ANNUEL SUR LA PROTECTION DES RIVES

Conformément au Règlement intérimaire de contrôle

With regards to Lac Long specifically, of 9 properties visited, 2 were issued infractions, 2 were found to be conforming, having been created naturally, and 5 are work in progress, with good work having been done to correct, but with more work yet to be realized. As far as the work yet to be done, letters were sent to the property owners affected, and deadlines for corrective measures to be performed were set to be respected.

As well, 8 permits were issued with regards to such things as new septic installations, wharf installation, cutting of dead trees on the shoreline, installation of grey matter wells and dry wells. And finally, one single permit was issued for the construction of a new 2 bedroom chalet 20 x 24.

IMPORTANT DATES.

July 11, 2015. Spring General Meeting of the Association, to be held at the Recreation Hall on Lac Long Road, starting at 10:30 a.m. On the same date and at the same time and location Blue Sea will be holding its spring information session with the Mayor from 9:00 a.m. until 11:00 a.m., so he will be in attendance, probably along with the Municipal Inspector Christian Michel.

August 15, 2015. Annual picnic of the Apell. At this time, we are planning to hold it at the cottage of the President, Morris Richardson, at 10 Lacasse St., for lack of another location. If anyone would like to volunteer their cottage, or another location, please let us know a.s.a.p.

Sept. 26, 2015. Annual picnic of the Mont Morissette Committee, from 10:30 a.m. until 4:00 p.m. Hot dogs, hamburgs and drinks will be served, and there will be a number of information booths on site at the summit.

Every Friday, from June 26 to Sept. 4, 2015, there will be a Farmers' Market in the parking lot of the "Chez Rosalie" restaurant, at 115 St-Joseph St. in Gracefield, selling local agricultural products such as fruits

de la MRC 2009-206 visant à définir les mesures de protection pour les eaux de surface, la protection des rives et des rivages sur le territoire de la MRC Vallée-de-la-Gatineau, l'inspecteur municipal de Blue Sea a présenté son rapport annuel à la MRC et au conseil municipal dont nous avons obtenu une copie.

En ce qui concerne spécifiquement le Lac Long, sur les 9 propriétés visitées, 2 reçurent un avis d'infraction, 2 ont été déclarées conformes et 5 faisaient l'objet de travaux en cours pour lesquels des progrès avaient été réalisés mais qui nécessitaient des améliorations additionnelles. En ce qui concerne ces dernières, des lettres ont été envoyées aux propriétaires concernés, incluant des dates limites pour la mise en place des mesures correctives.

En outre, 8 permis ont été émis pour des choses telles que l'installation d'une nouvelle fosse septique, l'installation d'un quai, l'abattage d'arbres morts le long du rivage, l'installation de puits secs ou de puits artésiens. Enfin, un seul permis a été émis pour la construction d'un nouveau chalet de 2 chambres à coucher de dimension 20 x 24.

DATES IMPORTANTES

Samedi le 11 juillet 2015 aura lieu l'assemblée générale du printemps de l'association au Centre récréatif du Lac Long à compter de 10:30 am. Au même endroit et au même jour, la municipalité tiendra sa rencontre ouverte à tous avec le maire de 9:00 am à 11:00 am. Le maire sera donc sur place pour notre assemblée tout comme probablement K h K h an Michel.

Samedi le 15 août 2015 aura lieu le pique-nique annuel de l'APELL. Pour l'instant, nous prévoyons tenir le pique-nique à la résidence de Morris Richardson, notre Président, a 10 ch. Lacasse. S'il y a quelqu'un qui voudrait partager leur propriété comme site, ou peut être suggérer un autre endroit, s'il vous plait nous laisser savoir dans les plus courts délais.

Samedi le 26 Septembre 2015 aura lieu le pique-nique annuel de l'Association du Mont Morissette de 10:30 am à 16:00 pm. Des hots-dogs, des hamburgers et des boissons gazeuses seront servis et il y aura quelques kiosques d'information sur place au sommet de la montagne.

Chaque vendredi du 26 juin au 4 septembre, il y aura un marché de produits locaux de la ferme dans le terrain de stationnement du restaurant "Chez Rosalie" au 115 St-Joseph St. à Gracefield. On trouvera des produits agricoles cultivés localement tels que des petits fruits (fraises, framboises, canneberges, bleuets, etc.) et divers légumes selon les

(strawberries, raspberries, cranberries, blueberries, etc...) and various vegetables in accordance with the harvest period. Maple products and meats will also be available. Spaces are also being provided for local artisans (paintings, sculptures, etc.) as well as non-profit organizations. For more info, contact Celine Tremblay at (819) 463-4312.

CURRENT EXECUTIVE.

Currently our executive is composed of the following members:

President	MORRIS RICHARDSON
Vice President	PASCALE LEFEBVRE
Secretary	JUDY WATSON
Treasurer	DEBBIE COOPER
Directors	JACQUES LABERGE JOELLE PINSONNEAULT FERDINAND TRAUTTMANSDORFF

Should anyone wish to communicate with any member of the board, they may do so by e-mail by listing their first name followed by @Apell.org (e.g. Morris@Apell.org). To address the board in general, simply address to Exec@apell.org.

Morris Richardson can be reached at his cottage at 10 ch. Lacasse, or by telephone at (819) 463-1039.

périodes de récoltes. Des produits de l'érable et de la viande seront aussi disponibles. De l'espace sera aussi réservé pour les artisans locaux (sculptures, peintures, etc.) et pour les associations à but non lucrative. Pour plus d'informations, contactez Céline Tremblay au (819) 463-4312.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Le conseil d'administration de notre association est composé comme tel :

Président	MORRIS RICHARDSON
Vice Président	PASCALE LEFEBVRE
Secrétaire	JUDY WATSON
Trésorière	DEBBIE COOPER
Directeurs	JACQUES LABERGE JOELLE PINSONNEAULT FERDINAND TRAUTTMANSDORFF

Si quelqu'un veut communiquer avec un directeur en particulier, ils peuvent le faire par courriel en adressant leur premier nom @Apell.org (e.g., Morris@Apell.org). Pour s'adresser à tout le comité, faites le Exec@Apell.org.

Morris Richardson peut être rejoint au 10 ch. Lacasse, ou par téléphone à (819) 463-1039.



APELL



The Association for the Protection of the Environment of Latourelle Lake
"Working together for our Members"

L'Association pour la protection de l'environnement du Lac Latourelle
"Travaillant ensemble pour nos membres"

www.apell.org

Membership Form / Formulaire d'adhésion

Membership and voting privileges are limited to one per municipal address. Fees are \$20 per year or 2 years for \$35.00. If you would like more than one person to be included on APELL's mailing list, please provide details under "alternate" below.

L'adhésion et les privilèges du vote sont limités à une par adresse municipale. Les frais sont 20\$ par année ou encore \$35.00 pour 2 ans. Si vous aimez avoir plus d'une personne sur la liste d'envoi, s.v.p. donner les détails ci-dessous.

NAME / NOM

Cottage / chalet

Address / Adresse

Postal code /
code postale

Phone / Téléphone

Home / Domicile

Address / Adresse

Postal code /
code postale

Phone / Téléphone

Home / Domicile (alternate/autre)

Address / Adresse

Postal code /
code postale

Phone / Téléphone

E-mail / Courriel
